

REPORTAGE

AU CŒUR DU PÔLE NATIONAL DE RÉPARTITION DES GREFFES

Quelque 5900 greffes ont été réalisées en 2019. L'Agence de la biomédecine, depuis ses locaux de Saint-Denis, coordonne les prélèvements, la répartition et l'attribution des greffons en France.

Photos : Franck Beloncle

Les organes prélevés sont transportés dans des containers spécifiques par les équipes médico-chirurgicales. Nous avons des partenariats avec la SNCF et Air France pour faciliter le transport. Les délais entre le prélèvement et la greffe ne peuvent excéder 4 heures pour un cœur, 8 heures pour un poumon et 10 heures pour un foie.



Selon la loi, chaque Français est un donneur présumé d'organes et/ou de tissus à moins d'avoir exprimé de son vivant le refus d'être prélevé. 413000 personnes, âgées de plus de 13 ans, sont inscrites depuis la création du Registre national des refus, en majorité des femmes.



P^r FRANÇOIS KERBAUL, anesthésiste-réanimateur urgentiste et responsable médical du PNRG

QUOI? Le Pôle national de répartition des greffons.

OÙ? Dans les locaux de l'Agence de biomédecine, une agence d'État placée sous la tutelle du ministère de la Santé et créée en 2004, à Saint-Denis.

QUI? 27 personnes gèrent le Pôle national de répartition des greffons, le Registre national des refus et la Liste nationale d'attente.

POURQUOI? L'agence coordonne les prélèvements d'organes, la répartition et l'attribution des greffons en France, selon des critères définis par la loi, comme l'anonymat des donneurs. Elle participe également à l'évaluation médicale des résultats des équipes de transplantation.



Une vingtaine de greffes sont réalisées chaque jour en France, et environ 5900 greffes ont été effectuées en 2019, en légère hausse par rapport à 2018.

L'assistante de répartition a les yeux rivés sur deux écrans d'ordinateur. Son téléphone sonne. Après quelques minutes de conversation avec un établissement hospitalier, elle raccroche. « Il y a un donneur de poumons à Angers et nous cherchons un receveur. » Au premier étage de l'Agence de la biomédecine, à quelques pas du Stade de France, se trouvent les bureaux du Pôle national de répartition des greffons (PNRG), chargé de l'allocation des organes sur l'ensemble du territoire. Un travail qui s'appuie sur les services régionaux de l'Agence et les coordinations hospitalières et s'établit en coordination avec deux autres unités fonctionnelles du service. « Nous gérons le Registre national des refus, où s'inscrivent ceux qui s'opposent au prélèvement d'organe(s) et/ou de tissu(s) après leur décès, confie le P^r François Kerbaul, anesthésiste-réanimateur et responsable



Avant d'attribuer un organe, un bilan médical complet du donneur, qui peut prendre plusieurs heures, est réalisé par l'établissement de santé. Plusieurs informations, comme le poids, le groupe sanguin, le système immunitaire ou bien encore l'âge, sont recensées, afin que l'adéquation donneur-receveur soit optimale.

médical du PNRG. Nous centralisons également la Liste nationale d'attente, où sont colligés les dossiers administratifs de patients en attente de greffe. » Les critères d'attribution sont stricts, et se fondent sur des éléments médicaux et des principes éthiques et de justice. « Les dossiers que nous traitons sont anonymes, poursuit le P^r Kerbaul, épaulé par son adjointe, Géraldine Malaquin. Pour chaque patient en attente de greffe et pour chaque greffon proposé, un score est calculé en fonction de la gravité de la pathologie du potentiel receveur, de son âge ou bien encore du type d'organe. » Le PNRG a développé des partenariats avec les différents acteurs du transport (SNCF, Air France...), pour réduire les délais entre le prélèvement et la greffe d'organe. « Nous ne pouvons pas dépasser plus de 3 à 4 heures d'ischémie froide pour un cœur, ou jusqu'à 18-20 heures en moyenne pour un rein, détaille le res-

ponsable médical. Mais plus la greffe est réalisée précocement, meilleurs sont les résultats. » Dans les bureaux du PNRG au sein de la plateforme, où 17 personnes se relaient 24h/24, un tableau récapitule les attributions de greffons du jour. En cette fin de journée, une quinzaine de personnes réparties sur le territoire (métropole et outre-mer) se sont vu attribuer un organe. Un autre tableau regroupe les cas intitulés « SU », « super urgences », des enfants pour la plupart. « L'an dernier, il y a eu 5897 greffes, en légère hausse par rapport à 2018 », estime François Kerbaul. Mais le chemin reste encore long, alors que près de 18800 personnes sont sur liste d'attente. « Nous gagnons à être connus et nos concitoyens bien informés, il ne faut pas oublier que le don d'organes est un don de vie. Il faut continuer à communiquer auprès du grand public, mais également auprès des professionnels de santé. »